

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 05 février 2019

Convocation du 28/01/2019

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 08/02/2019

L'an deux mil dix-neuf, le 05 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FRÉMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON, Loïc LAFOURCADE, Armelle PONCET.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Jean-Baptiste ROTTIER, Thierry MARCHAU.

Bon pour pouvoir : de Roger FRESNEAU à Florian STEPHAN

DCM 2019-07

Création d'un poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Le Maire propose la création d'un poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à raison de 35/35^{ème} à compter du 01//01/2019

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE à l'unanimité des membres présents de créer un poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à raison de 35/35^{ème} à compter du 01/01/2019

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 07/02/2019
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 08/02/2019
Et de la publication 08/02/2019

